



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures  
Département de l'aménagement  
du territoire



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Format DIN A1 à l'échelle 1:2500  
Fond de carte : PCN © Origine Cadastre  
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg  
Copie et reproduction interdites  
0 20 40 80 120 160 200 m

- Parcelle concernée par un droit de préemption
- PSZAE - ZAE projetée
- Parcelle cadastrale / bâtiment
- Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL  
«ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES»  
Annexe 5 - terrains ou ensembles de terrains regroupés auxquels s'applique le droit de préemption  
44. Niederanven/Schuttrange  
Commune de Schuttrange  
Extrait A1

